

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94 TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 27/01/2025

Séance du Vendredi 31 Janvier 2025

DATE D'AFFICHAGE

LE : 07/02/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 9

VOTES : 10

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vendredi trente et un janvier à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 27 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 6

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jean-Yves SCHROEYERS

ABSENTS EXCUSES : Claire ESPASA, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Jonathan PETIT (pouvoir donné à M. BEGUIN), Rémy PONT, Bénédicte VALLET.

Secrétaire de séance : Jean-Yves SCHROEYERS

Objet de la délibération : Présentation du Rapport d'observations définitives de la Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Juridictions Financières,

Vu la lettre en date du 3 décembre 2024 de la Présidente de la chambre régionale des comptes Normandie invitant le conseil municipal de SAINTE GENEVIEVE LES GASNY à prendre connaissance sur le site internet des juridictions financières du rapport d'observations définitives de la Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération,

Considérant que conformément à l'article L.243-6 du code des juridictions financières ce rapport doit être présenté lors de la plus proche séance du Conseil Municipal et qu'il donne lieu à un débat,

Considérant les débats en séance du Conseil du 31 janvier 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité acte la communication du rapport d'observations définitives de la Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération de la Chambre Régionale des Comptes et acte la tenue d'un débat sur ce rapport au sein du Conseil Municipal.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 31 janvier 2025
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Signature du secrétaire de séance, M. SCHROEYERS

